

Nombre de Membres
Afférents au Conseil : 13
Présents : 13
Ayant pris part à la décision : 13

Séance du 4 NOVEMBRE 2024

N° D2024 047

L'an deux mil vingt-quatre et le quatre novembre à 20 heures 15 minutes, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bernard REY, Maire.

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, M. Marc SOLFOROSI, Adjoints au Maire.

MMES Claire ANDRIEUX, Sylvie CHASSAGNE, Brigitte FROMONT, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, Frédérique POINTON-SCHOENAUER, MM Jean-Pierre KLEIN, Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON, Frédéric VIENOT, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s) : /

Secrétaire de séance : M. Frédéric VIENOT

Date de la convocation : 28 OCTOBRE 2024

Date de l'affichage : 28 OCTOBRE 2024

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;
VU la délibération n°D2020_014 du 28 mai 2020 du Conseil Municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à 4 ;

Considérant qu'à la suite de la démission de Mme Josette GUERRIER, et de M. Christophe COTTAREL, adjoints au maire, deux postes d'adjoints sont vacants,
Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne administration de la commune de procéder à leur remplacement,

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au maire a été déposée.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Résultats : Votants : 13
 Bulletins Blancs ou Nuls : 2
 Suffrages Exprimés : 11
 Majorité absolue : 6

Accusé de réception en préfecture
001-210103396-20241104-D2024_047-DE
Date de télétransmission : 06/11/2024
Date de réception préfecture : 06/11/2024

La liste conduite par Mme Emmanuelle CARGNELLI a obtenu 11 voix (onze voix)

La liste présentée par Mme Emmanuelle CARGNELLI ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire, et immédiatement installés :

- Mme Emmanuelle CARGNELLI, 1ère adjointe au Maire
- M. Marc SOLFOROSI, 2e adjoint au Maire
- Mme Brigitte FROMONT, 3° adjointe au Maire
- M. Frédéric VIENOT, 4° adjoint au Maire

Ainsi fait et délibéré ce jour à Saint-Bernard,
Le Maire, Bernard REY



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'B. REY', written over a horizontal line.

Le secrétaire de séance,
Frédéric VIENOT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. VIENOT', written over a horizontal line.

Acte rendu exécutoire après
réception en Préfecture le
et publication du **06/11/2024**